

Relevé de décisions de la Commission Formation et Vie Universitaire

(CFVU)

Jeudi 02 février 2017

Vu le Code de l'Éducation modifié par la loi n° 2013 - 660 du 22 juillet 2013.

Vu les statuts de l'Université Jean Jaurès modifiés le 09 février 2016.

Après en avoir délibéré, décide :

Le quorum est atteint en début de séance

M. Ollivier Haemmerlé Vice-Président de la CFVU, ouvre la séance à 14h15.

➤ **Validation du compte-rendu de la CFVU du 15 décembre 2016**

A la demande d'un membre de l'assemblée M. Hosni Mernari, la CFVU reporte le vote du compte-rendu de la CFVU du 15/12/17.

➤ **Désignation d'un représentant appelé à participer à la Commission Diffusion des Savoirs.**

Un seul candidat se présente, il s'agit de M. Philippe Canguilhem.

La CFVU approuve à la majorité des suffrages exprimés la candidature de M. Philippe Canguilhem au titre de représentant appelé à participer à la Commission Diffusion des Savoirs.

Votants : 27

NPPV : 01

Pour : 26

➤ **Capacités d'accueil et dates de la campagne de recrutement Master 1.**

Un tableau comprenant les capacités d'accueil dans les différents parcours de M1, ainsi que plusieurs documents reprenant les effectifs en L3 et M1 des deux dernières

années a été mis à la disposition de la CFVU. Un réel problème d'effectif se pose notamment en psychologie et en LEA.

L'UFR Psychologie a voté l'instauration du recrutement en Master 1 pour la rentrée universitaire 2017/2018, et ne souhaite pas bénéficier de la procédure dérogatoire dans l'attente du décret d'application. De même, le choix de procéder à la sélection en M1 dès la rentrée prochaine a également été voté pour éviter l'afflux de futurs étudiants en Psychologie refoulés par les autres Universités qui sont déjà sélectives.

Les capacités d'accueil n'ont pas encore été votées, elles seront à l'ordre du jour de la prochaine CFVU si cela est possible.

Proposition est faite à l'assemblée de voter « en bloc » ou séparé par mention sur les capacités d'accueil

Le vote « en bloc » (non par mention et parcours) est confirmé par les étudiants élus et SUD Education. Un appel à voter contre ces capacités d'accueil est également annoncé, ainsi qu'une demande de justification des chiffres sur les capacités d'accueil par les équipes pédagogiques.

Les étudiants élus proposent aussi de faire une motion au Rectorat à l'issue du vote.

L'assemblée confirme aussi le vote « en bloc » à l'exception des capacités d'accueil de l'UFR Psychologie et du Département d'Espagnol.

La CFVU approuve à la majorité des suffrages exprimés les capacités d'accueil et dates de la campagne de recrutement Master 1.

Votants : 32
Abstentions: 01
Contre : 15
Pour : 16

Lecture de la motion par la délégation étudiante avec proposition de vote aux membres de l'assemblée.

Nous refusons la politique de recrutement sélectif à l'Université, et nous défendons le principe d'une Université libre et ouverte à tous et à toutes. Nous nous opposons à la méthode par laquelle cette sélection a été votée à l'UT2J dans l'urgence en milieu d'année universitaire et sans aucune transparence ni travail de collaboration avec les organisations étudiantes. Qui plus est sous la pression du Rectorat et sans aucun impératif législatif. Pour redonner à l'Université son but d'ouverture à tous et à toutes, nous proposons une logique inverse qui viserait à généraliser l'absence de recrutement à l'ensemble des filières de l'Université, et en demandant aux filières qui souhaitent établir cette sélection de soumettre des demandes de dérogations spécifiques. Ces demandes de dérogation devront être accompagnées d'un argumentaire qui sera examiné par les Conseils centraux de l'Université.

Après plusieurs échanges, les membres de l'assemblée sont d'accord pour que cette motion puisse effectivement faire connaître les conditions déplorables dans lesquelles ces capacités d'accueil sont mises en œuvre avec un calendrier bien trop court, et qu'il faut penser à porter une attention toute particulière aux parcours spécifiques.

Malgré cela, le vote unanime sur cette motion n'est pas vraiment suivi par les membres de l'assemblée.

Les étudiants élus sont vraiment déçus sur le résultat du vote et sur les engagements politiques des enseignants pour l'avenir de l'Université.

La motion n'est pas mise au vote.

➤ **Demande de création d'un DU « Qualité de Vie au Travail » porté par l'UFR SES, Département Sociologie.**

Ce DU répond à une actualité et à un constat social, avec en plus une obligation de la Haute Autorité de Santé qui exige depuis 2014 de mettre en place une démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail. Ce diplôme est ouvert à tous les secteurs d'activité.

A ce jour, aucune Université n'offre de formation spécifique et exclusivement centrée sur la question de la qualité de vie au travail.

L'objectif principal est de dispenser des enseignements couvrant tous les champs de la QVT, mais aussi de constituer un réseau d'intervenants QVT qualifiés, des liens avec les entreprises et les partenaires institutionnels.

Le niveau d'entrée requis de de niveau II, équivalent ou supérieur, ainsi qu'une expérience professionnelle en lien avec l'activité dans la gestion du travail, des organisations, ou de l'un de ses aspects majeurs. Le mode de recrutement se fait auprès d'un comité de pilotage qui examine les dossiers de candidatures et procède à des entretiens.

La durée de la formation est prévue sur un semestre (2 jours par semaine) avec 125 heures de présentiel réparties dans cinq UE par bloc de compétences.

A l'issue de cette formation un diplôme de niveau I est délivré. Les personnes formées peuvent désormais répondre aux besoins de leur établissement (public ou privé) en pilotant différentes opérations ou actions liées à l'amélioration de la QVT, et ainsi pouvoir aussi devenir des « référents ».

La formation est autofinancée en intégralité. Les frais de formation s'élève à 1 500 € et des droits d'inscriptions à 265 €. Le coût pour les stagiaires revient à 14€/heure. La gestion est assurée par le Service de la Formation Continue, pas de carte étudiant délivrée.

Une préparation du dossier d'enregistrement à la Commission Nationale de la Certification Professionnelle (CNCP) est en cours.

Un prévisionnel de 15 stagiaires est prévu.

La CFVU approuve à la majorité des suffrages exprimés la création d'un DU « Qualité de Vie au Travail » porté par l'UFR SES, Département Sociologie.

Votants : 20
NPPV: 01
Pour : 19

La séance est close à 17h15.